

VOYAGE  
DE DÉCOUVERTES  
DE  
L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,

PENDANT LES ANNEES 1826-1827-1828-1829.

DE M. C. DUMONT D'URVILLE.

Zoologie

PAR  
MM. QUOY ET GAIMARD.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

F. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR.

N. 36, RUE DE VAUGUARD

—  
1834.

GENRE CÔNE. — *Conus*, Linné.

(Voyez planche 53, figures 4-14.)

L'animal des Cônes a beaucoup de rapports avec celui des Strombes quant à l'extérieur; on pourrait dire même que les premiers sont des Strombes dont les formes sont raccourcies dans certaines parties, comme la trompe, les tentacules et le pied. Relativement à la coquille, dans le jeune âge, on a quelquefois de la peine à distinguer un Strombe d'un Cône. C'est ce qui nous a déterminés à placer ces deux genres près l'un de l'autre, comme l'a déjà fait M. de Blainville.

Les figures des Cônes qui ont été publiées par d'Argenville et Adanson avant MM. de Blainville et Delle Chiaje, sont trop imparfaites pour qu'on en fasse mention. Malheureusement ceux que nous avons apportés à M. de Blainville n'étaient pas dans un assez bon état de conservation pour pouvoir être anatomisés dans toutes leurs parties. Nous trouvons aussi qu'il manque plusieurs choses dans les dessins de Cônes qui font suite à l'ouvrage de Poli, comme, par exemple, les détails si singuliers de la

langue, car il n'est pas à présumer que les Cônes de la Méditerranée manquent de cet organe. Ayant dessiné plusieurs de ces animaux vivants, et ayant trouvé, dans leur coloration, d'assez bons caractères spécifiques, nous croyons devoir donner, pour compléter leur histoire, une idée de leur organisation.

L'animal des Cônes est fort aplati en avant; s'il paraît l'être moins en arrière, c'est parce que la spire décrit cinq à six circonvolutions enroulées les unes sur les autres. Une seule espèce, le Cône Tulipe, n'est pas autant comprimée. Le pied est allongé, peu large, épais sur les bords, arrondi aux deux extrémités, mais plus évasé en avant, s'abaissant quelquefois à la manière de celui des Strombes, portant un sillon marginal, au fond duquel est une large dépression, du moins dans le Cône Tulipe; et plus bas, en dessous, un pore très-marqué. Cet organe, pour rentrer dans une ouverture aussi étroite que celle de la coquille, n'éprouve pas la duplicature qu'offre celui des Volutes et des Olives; il rentre obliquement par le bord droit. L'opercule est ovalaire, allongé, fort petit et onguiculé; les tentacules, peu longs, gros, cylindriques, portant les yeux sur un renflement près de leur pointe, sont placés sur les côtés d'une trompe courte, olivaire, non retractile. Le manteau et la cavité respiratrice qu'il concourt à former sont portés en travers vers le côté droit. Le siphon est très-long, gros, évasé à son extrémité; on peut trouver,

dans ses couleurs, de bons caractères pour distinguer certaines espèces.

Les branchies prennent aussi cette direction. La plus grande est fortement arquée; la seconde, qui a deux rangées de folioles, est plus grande dans ce genre que dans la plupart des Mollusques pectini-branches. Au bord droit du manteau sont les follicules, qui sécrètent une mucosité que l'alcool concrète, mais qui se redissout dans l'eau longtemps après. Cette cavité contient, avec d'autres viscères dont nous parlerons bientôt après, la glande de la pourpre, qui est considérable, et finit en pointe sur le rectum. C'est sans doute à l'extrémité de ce bouton qu'est son ouverture. Nous n'avons point eu occasion de voir la substance qu'elle secrète.

C'est au fond de la trompe que s'ouvre la bouche, qui elle-même est proboscidale. A l'endroit où commence l'œsophage, et en avant du ganglion cérébral, viennent s'ouvrir la langue et le conduit de la glande salivaire, qui demandent chacun une description. La première, allongée, grêle, pourvue d'un talon, ne ressemble pas mal à une pioche avec son manche. Elle est placée au bord droit, et pourvue d'un muscle rétracteur. Elle est creuse et contient, dans sa cavité, de longs faisceaux de crochets cornés, un peu friables, en forme d'hameçons à une ou deux dentelures, variant selon les espèces. Chaque pièce de cette armure est renflée en bouton à l'endroit d'insertion d'où part un pédicule filamenteux, qui s'insère dans les parois de la langue.

Leur intérieur est creux, car nous y avons fait circuler des bulles d'air. Ce que ces aiguillons offrent encore de particulier, c'est qu'ils sont dirigés en avant dans la première branche, et en arrière dans la seconde; de sorte qu'il est difficile d'assigner un usage aux derniers, car, même pour remplacer les autres, ils seraient obligés de changer de direction. D'un autre côté, il n'est pas plus facile de se rendre compte de la manière dont l'animal se sert de ces aiguillons, qui, par leur forme en harpon, doivent le plus souvent rester dans le corps où ils s'implantent. Par cela même on doit supposer qu'ils sont susceptibles de se renouveler.

La glande salivaire unique, toujours placée au côté droit, et de la forme d'un haricot, est largement creuse dans son intérieur qui est tapissé d'une membrane fibreuse, lisse et blanchâtre; ce qui lui donne l'aspect d'un gésier ouvert. Son canal excréteur, très-grêle, cylindrique, occupe une grande partie de l'abdomen par ses nombreuses circonvolutions.

L'estomac se distingue à peine de l'œsophage, tant il est rétréci. L'intestin se contourne de gauche à droite sans former d'anse, passe sous l'organe de la pourpre, et se termine par un rectum assez volumineux, qui n'arrive point jusqu'au bord du manteau. En ouvrant l'abdomen, on le voit rempli par deux corps qui refoulent les autres viscères: ce sont la glande salivaire dont on vient de parler, et la portion antérieure du foie. Ce lobe est séparé

de la masse qui forme le tortillon , par le testicule dans le mâle , et un peu par l'organe de la pourpre. Formé de lobules qui se séparent facilement, il verse la bile par un conduit isolé. Deux ou trois autres canaux, provenant du reste du foie et d'un très-petit lobule séparé des autres, s'ouvrent dans le tube intestinal.

Chez le mâle , le testicule est volumineux. Son canal déférent, après s'être replié sur l'organe, va, en serpentant sous la peau , gagner le pénis , qui est recourbé, assez gros et sans rainure.

L'utérus , dans la femelle , est considérable , et s'ouvre, comme à l'ordinaire, à côté de l'anus. Nous n'avons pu distinguer l'ovaire du foie.

C'est dans ce Mollusque qu'on voit très-bien le muscle d'attache se fondre dans la substance d'une columelle qui finit, dans ses nombreux tours, par devenir comme papyracee.

Les Cônes sont probablement les plus timides des Mollusques qui vivent dans la mer. Plus d'une fois ils ont lassé la patience que nous mettions à attendre qu'ils se développassent. Le moindre choc les fait rentrer pour ne plus reparaitre, et ils meurent profondément enfoncés dans leur enveloppe. La pesanteur de leur coquille, jointe au peu de grandeur et de force du pied, nuit considérablement à leur progression; aussi se tiennent-ils constamment au fond. Tous sont recouverts d'un épiderme grossier, membraneux, s'enlevant par couches lon-

gitudinales par la dessiccation, et quelquefois si épais qu'il cache entièrement les couleurs de la coquille. Les Cônes sont de toutes les mers. Ils sont plus communs dans les pays chauds, sans cependant s'y multiplier beaucoup comme certains autres genres.

## 1. CONE TINF.

*Conus betulinus.*

Lamarck., An. s. v., t. VII, page 483, n° 88.

Ibid. pour la synonymie.

## PLANCHE 52, FIGURE 2.

*Conus, testa turbinata, superne latissima, basi rugosa, citrina; maculis fuscis transversim seriatis; ultimi anfractus angulo rotundato; spira convexiuscula, mucronata. (Lamk.)*

Ce Cône est facile à reconnaître par sa couleur citrine que parcourent des lignes longitudinales ponctuées d'un brun marron.

L'animal a le pied ovalaire, assez grand, un peu ondulé sur les bords, élargi en avant. Il est jaune

L'organe excitateur est petit, recourbé et de couleur rougeâtre. On aperçoit, au travers du manteau, des stries brunes qui correspondent aux branchies et aux follicules muqueux. L'opercule est fort petit. Nous avons représenté le Mollusque débarrassé de sa coquille pour en montrer toutes les parties.

Il provient de la petite île de Tikopia. Ce Cône est toujours de petite taille. L'individu qui a servi à nos dessins n'a que dix-sept lignes de longueur, comme celui de M. Lamarck.

—

#### 14. CONE SANGUIOLENT.

*Conus sanguinolentus*, nob.

Cône livide, var. c., Lamarck, An. s. v., t. VII,  
page 457, n° 30.

#### PLANCHE 53, FIGURE 18.

*Conus*, *testa turbinata, coronata, antice granulosa, livido-virescente; zona albida; apertura violacea; spira acuta.*

Par la considération de l'animal, nous ne pouvons regarder comme identique à l'espèce pré-



cédente, ce petit Cône, dont M. Lamarek a fait la variété *C* de son Cône livide. On ne peut méconnaître la similitude des coquilles; et notre individu n'a d'autre différence qu'une spire plus longue et pointue. Mais le Mollusque, dans toutes ses parties, est d'un rouge de sang, avec des mouchetures noires très-nombreuses; le siphon est long et grêle: caractères que ne présente pas le Cône livide.

Son épiderme a quelques cercles velus.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Guinée.

## DIMENSIONS.

	pouces.	lignes
Longueur.....	"	9

## 15. CONE DRAP D'OR

*Conus textile*.

Lamarek, An. s. v., t. VII, page 523, n° 158

Ibid. pour la synonymie.

## PLANCHE 53. FIGURES 15-17.

*Conus*, testa *cylindræco-ovata*, *lutea*; *lineis fuscis*, *longitudinalibus undulatis*, *maculisque al-*

## 17. CÔNE JAUNE.

*Conus luteus*, nob.

PLANCHE 53, FIGURES 23-24.

*Conus*, testa ovoïde, tantisper ventricosa, subalbida, punctis fusco-rubris subquadrata sparsa; spira obtusa.

C'est avec doute que nous donnons cette petite espèce comme un Cône, parce que, l'ayant perdue après l'avoir dessinée, nous ne pouvons l'observer de nouveau. La coquille a bien les caractères du genre; l'animal seul, au lieu d'avoir les yeux placés près de l'extrémité des tentacules, les porte à la base. Du reste ces tentacules sont gros, longs, obtus et un peu écartés en forme de lyre. Le pied a la forme d'une semelle de soulier, c'est-à-dire qu'il est un peu rétréci vers son milieu. Il est droit en avant, sans élargissement. Toutes ces parties sont d'un joli jaune-serin, excepté les yeux, qui sont noirâtres.

La coquille, ovoïde, un peu ventrue, à spire obtuse, est blanchâtre et couverte régulièrement de points subquadrilatères rouge brun vif.

Cette espèce fut amenée, avec beaucoup d'autres, d'environ cinquante brasses de profondeur, par un temps calme, à l'entrée du port du Roi-Georges, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Ce fut un

de nos premiers dessins en abordant à cette contrée. C'est probablement un jeune âge dont on trouvera quelque jour de grands individus, surtout depuis que les Anglais viennent de coloniser cette partie de la Nouvelle-Hollande.

## DIMENSIONS

Longueur..... <sup>lignes</sup> 324